

Texte d'introduction

L'Inspection Académique de la Charente Maritime envisage la fermeture de la classe de maternelle de l'école primaire lors de la prochaine rentrée scolaire 2019-2020.

Face à cette perspective, le Conseil Municipal de Mornac-sur-Seudre s'oppose fermement à cette décision et s'associe au mouvement des parents d'élèves.

En effet, si une baisse des effectifs a pu être constatée l'année dernière, des éléments concrets et des actions en cours permettent de garantir aujourd'hui une augmentation significative de ces effectifs. Deux lotissements, d'une vingtaine de lots chacun, sont prévus et dès l'année prochaine des logements seront disponibles.

Cette potentielle fermeture serait de nature à fragiliser l'école et par conséquent la pérennité de celle-ci. Cette situation, qui a toujours été refusée par la municipalité, ne peut être envisagée. Il est donc expressément demandé à Madame l'Inspectrice Académique de revoir sa position pour cette prochaine rentrée scolaire.

Proposition de MOTION, soumise à l'ensemble du Conseil Municipal, déposée par les élus

Dans le contexte général de diminution des moyens pour l'éducation, la commune de Mornac-sur-Seudre se trouve menacée par la fermeture de sa classe de maternelle.

L'ensemble des élus de la commune, présents au Conseil Municipal du 27 Mai 2019, refuse la prise en compte de cette seule logique comptable, au mépris des prévisions de développement démographique et au détriment du lien social, du partage et de l'avenir que cette école porte pour son village. Enfin cette fermeture de classe irait aujourd'hui à l'encontre des logiques éducatives actuelles que l'on nous promet.

Ils demandent solennellement à l'Inspectrice Académique de revenir sur cette fermeture et souhaitent vivement que le prochain Conseil Technique Spécial Départemental du 20 Juin refuse avec détermination cette mesure. Les élus continueront à se mobiliser, aux côtés des parents d'élèves, pour défendre les légitimes aspirations en matière d'éducation. Ils rappellent enfin que les effectifs prévisionnels, régulièrement transmis à l'Inspectrice Académique, sont aujourd'hui de **20** élèves en maternelle, **19** en CP-CE1-CE2 et **14** en CM1-CM2, soit un total de **53** élèves plus **6** TPS.

Adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés.

Pour copie

- Députés
- Préfet
- IEN